



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 10 / 08 / 2023

Dossier complet le : 10 / 08 / 2023

N° d'enregistrement : F-04-23-C-0188

### 1 Intitulé du projet

Installation temporaire de démantèlement de navires de pêche Hors d'Usage - GPMDLR

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Grand Port Maritime De La Réunion

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

7 8 9 4 0 1 8 5 8 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

LEGRIGEOIS

Monsieur

Prénom(s)

Eric

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement a) autres installations classées soumises à autorisation	2712 Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage... 2. la surface de l'installation étant de 1700 m2

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une installation temporaire en vue du démantèlement de navire de pêche sur un terrain appartenant au GPMDLR et qui sera exploité par le GPMDLR.

Le projet consiste en la création, pour 10 mois, d'une installation de chantier de 1700 m2 en vue de ces travaux de dépollution/démantèlement.

Cette opération d'aménagement se situera sur la parcelle BM 47, propriété du GPMDLR, actuellement clôturée nécessitant des travaux de VRD en conformité avec ce genre d'activité.

#### 4.2 Objectifs du projet

Par voie de réquisition de la préfecture de la Réunion, le GPMDLR accueille depuis 2018 des navires de pêche sri-Lankais.

D'octobre 2018 à février 2023, 9 navires ont ainsi été accueillis et entreposés au Port Ouest.

Le GPMDLR souhaite procéder à la dépollution et à la déconstruction des navires, considérés comme Bateaux Hors d'Usage (BHU) occupant le domaine portuaire afin de cesser le danger que représente ces navires pour l'environnement du GPMDLR.

Le GPMDLR sera accompagné d'un bureau d'études pour réaliser les études techniques relatives à cette activité et le dossier réglementaire au titre des installations Classées Pour la Protection de l'Environnement selon les dispositions prévues à l'article L.512-20 du code de l'environnement.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

À la suite de l'accord de la DEAL et la publication de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter cette installation, le GPMDLR procédera dans un premier temps à la dépollution des navires avant leur déconstruction.

Les réservoirs et autres hydrocarbures des navires ont déjà été retirés et éliminés dans les règles de l'art pour 7 des 9 navires.

Un diagnostic amiante a été réalisé sur 3 navires en janvier 2022. L'amiante a été repéré de manière très localisée dans les joints autour des hublots et en calorifugeage des échappements, les volumes à traiter sont donc faibles (estimation pour les 9 navires : environ 9 m3). Au vu de ces résultats une entreprise agréée sera en charge de cette opération de désamiantage et de l'élimination des déchets selon les règles de l'art.

La phase de travaux est prévue en 4 étapes :

- 1- Mise à disposition de la zone de 1700 m2, propriété du GPMDLR ;
- 2- Clôture du chantier (déjà en place) ;
- 3- Travaux VRD d'aménagement de cette installation (marché à lancer) ;
- 4- Mise en place d'une installation de chantier sur cette zone permettant les opérations de déconstruction et de récupération des déchets.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le démantèlement des navires sera réalisé par un prestataire spécialisé dans ce domaine (consultation en cours).

Les principales phases seront les suivantes :

- Curage du bateau : dépose, démontage ou retrait de tous les équipements, revêtement, objets ou déchets présents puis tri, mise en bennes, stockage dans des contenants adéquats et évacuation vers les filières agréées ;
- Découpe de la structure du bateau ;
- Récupération et tri des déchets ;
- Stockage limité des déchets sur site et évacuation vers des filières agréées.

La durée prévisionnelle d'exploitation est de 10 mois.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Unique Temporaire sous la rubrique 2712-2

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de l'installation de chantier de démantèlement Longueur d'1 navire	1700 m2 env. 14 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : PORT OUEST

Localité : LE PORT

Code postal : 9 7 8 2 1 BP : 1 8 Cedex : 1 8

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 2 0 ° 5 6 ' 5 4 " Lat. : 5 5 ° 1 6 ' 5 3 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

##### Communes traversées :

Commune de Le Port

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zonage Ue. Activité en dehors de la zone N.

Ue couvre l'ensemble des espaces destinés à accueillir des activités industrielles, artisanales et services...

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Le Port en bordure de littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle BM 47 - Aléa inondation : fort ; Phénomène : Mouvement de terrain ; intensité 2 : Aléa modéré, Erosion de berge, ravinement Zone de prescription : B3 Aléa faible à modéré mouvement de terrain Approuvé en février 2012.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à proximité d'une ancienne décharge communale.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Le Port est concernée par la masse d'eau FRLGII2 : Formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de l'Etang de Saint Paul - Plaine des Galets qui est en zone de répartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau AEP existant
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Parcelle BM 47 - Aléa inondation : fort ; Phénomène : Mouvement de terrain ; intensité 2 : Aléa modéré, Erosion de berge, ravinement Zone de prescription : B3 Aléa faible à modéré mouvement de terrain Approuvé en février 2012
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic limité : évacuation des déchets vers les filières agréées : impact faible compte tenu de l'activité de la zone
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Opérations de découpe susceptible de générer des nuisances sonores mais impact modéré compte tenu de l'environnement (centre de transit, industriel).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations possibles lors des opérations de chargement/déchargement des équipements/contenants à déchets.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront interdits de nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les réservoirs et hydrocarbures ont été récupérés sur 7 navires et éliminés vers des filières agréées avant l'entreposage des navires sur site. Reste 2 navires à traiter.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les navires seront intégralement démantelés et évacués sous forme de déchets dans des filières agréées pour les déchets métalliques et les autres déchets non dangereux.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'une installation temporaire d'environ 10 mois. La grande majorité des déchets de type réservoirs/hydrocarbures ont déjà été retirés et évacués par des filières agréées.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Note descriptive	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LEGRIGEOIS

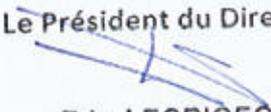
Prénom Eric

Qualité du signataire Président du Directoire du GPMDLR

A LE PORT

Fait le 3 1 / 0 7 / 2 0 2 3

Le Président du Directoire

  
Eric LEGRIGEOIS

Signature du (des) demandeur(s)

# Installation temporaire de démantèlement de navires de pêche Hors d'Usage

## Notice descriptive



Juillet 2023

# 1. Présentation de l'opération

Par voie de réquisition de la Préfecture de la Réunion, le Grand Port Maritime De La Réunion accueille depuis 2018 des navires de pêche sri-lankais.

A février 2023, 9 navires sri-lankais sont présents au Port Ouest (voir liste en annexe) et entreposés à même le sol sur une parcelle appartenant au GPMDLR.

Les services de l'Etat ont demandé au GPMDLR de procéder à la dépollution et au démantèlement de ces navires Bateaux Hors d'Usage (BHU) occupant le domaine portuaire afin de préserver l'environnement du site.



*Navires Sri Lankais au PORT OUEST*

Un premier diagnostic amiante a été réalisé sur 3 de ces bateaux et a révélé la présence d'amiante très localisée dans les joints autour des hublots et en calorifugeage des échappements.

Compte-tenu de ces résultats, des diagnostics complémentaires de recherche d'amiante et de matières dangereuses seront donc à mener sur tous les navires avant de procéder à leur démantèlement.

Les hydrocarbures et réservoirs ont été retirés sur 7 navires qui ont été dégazés. En revanche le dégazage de 2 navires reste à effectuer.

Le GPMDLR va prochainement lancer un marché afin de retenir des prestataires spécialisés pour réaliser le désamiantage, la dépollution/démantèlement des navires et également les études réglementaires à mener pour d'obtenir les autorisations d'exploitation nécessaires.

A ce jour l'exploitant n'est pas encore connu (Consultation à lancer).

## 2. Description des navires

Ces navires présentent des caractéristiques différentes allant de 12 à 18T. A titre d'exemple :

### Caractéristiques générales du navire :

Nom et immatriculation : **KEVIN PUTHA II**  
Dimensions principales : **12m x 4m**  
Tonnage ou jauge brute : **<500**  
Type de navire : **Navire de pêche**  
Année de construction et chantier (si connu): **2006 - Inconnu**

### Caractéristiques générales du navire :

Nom et immatriculation : **WASANA**  
Dimensions principales : **13m X 6m**  
Tonnage ou jauge brute : **<500**  
Type de navire : **Navire de pêche**  
Année de construction et chantier (si connu):  
**Inconnu**



## 3. Activités prévues

L'activité exclusive de l'installation temporaire projetée est la déconstruction successive des 9 navires. Pour ce faire, les principales opérations réalisées seront les suivantes :

- Découpe manuelle ;
- Découpe mécanisée ;
- Tri et conditionnement des déchets ;
- Chargements de bennes de déchets au moyen d'un chariot télescopique ;
- Evacuation des bennes par 1 camion ampliroll vers des filières agréées en local ou exportation des déchets ;
- Traçabilité des déchets.

## 4. Description de l'installation

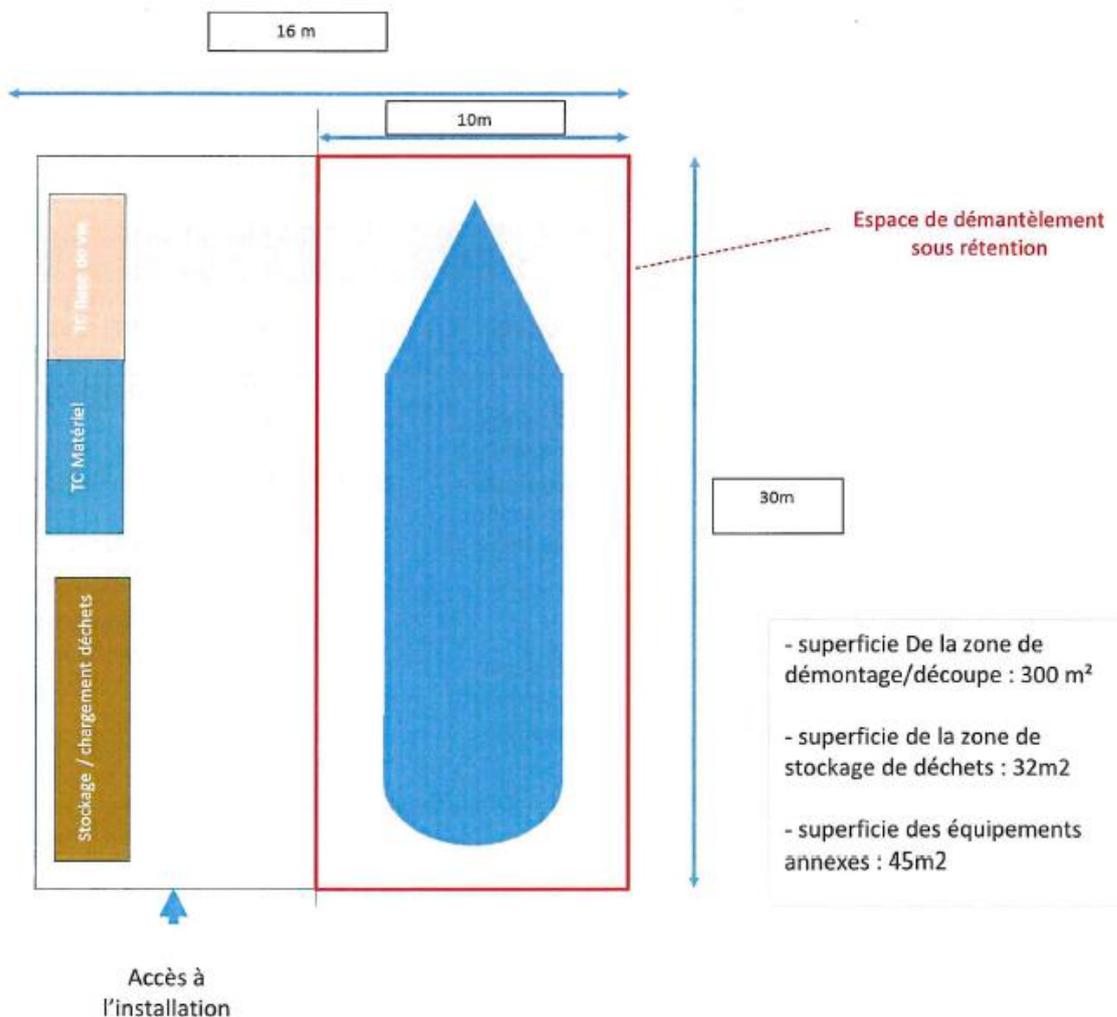
Le principe de l'organisation de l'installation envisagée est présenté ci-après :

L'installation sera complètement clôturée. Au maximum, 2 bennes de 30m<sup>3</sup> sont prévues pour le stockage des déchets non dangereux et un conteneur pour l'isolement des déchets d'amiante.

Dans l'éventualité de la présence ou de la génération de déchets dangereux, des contenants spécifiques et étanches seront utilisés pour récupérer les déchets solides et les déchets liquides et placés à l'abri de la pluie pour éviter toute pollution.

Schéma de principe pour 1 navire :

Aire de démantèlement sous rétention avec dispositif de prétraitement type séparateur à hydrocarbures en sortie.



## Rubrique ICPE concernées :

D'après le cadrage réglementaire réalisé avec la DEAL SPREI : le démantèlement des navires BHU est soumis à autorisation environnementale au titre de la rubrique 2712-2 de la nomenclature des ICPE.

(Rubrique créée par le Décret n° 2010-369 du 13 avril 2010 et modifié par le Décret n° 2012-1304 du 26 novembre 2012 et le Décret n°2018-458 du 6 juin 2018)

**Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719**

<b>1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage</b> , la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m <sup>2</sup>	<b>(E)</b>
<b>2. Dans le cas d'autres moyens de transports hors d'usage</b> , autres que ceux visés aux 1 et 3, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 50 m <sup>2</sup>	<b>(A-2)</b>
<b>3. Dans le cas des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport tels que définis à l'article R.543-297 du Code de l'environnement</b>	
a) Pour l'entreposage, la surface de l'installation étant supérieure à 150 m <sup>2</sup>	<b>(E)</b>
b) Pour la dépollution, le démontage ou le découpage	<b>(E)</b>

Le dossier doit en premier lieu être soumis au cas par cas (formulaire CERFA 14734), afin de conclure sur la nécessité de produire une étude d'impact ou une étude d'incidence.

Cette demande doit être effectuée très rapidement afin de l'instruire au plus tôt, et de pouvoir conclure officiellement sur l'absence de nécessité de produire une étude d'impact.

Ensuite un dossier de demande d'autorisation d'environnementale, dont la composition est régie par les articles R. 181-12 et suivants du code de devra être déposé. Il comprendra notamment :

- Les informations relatives à l'identité du demandeur (dénomination ou raison sociale, forme juridique, numéro de SIRET, adresse de son siège social, ainsi que la qualité du signataire de la demande) ;
- Le lieu où le projet doit être réalisé (coordonnées, parcelles...) ainsi que les éléments cartographiques permettant d'identifier son emplacement et son périmètre ; ainsi que les justificatifs liés à la maîtrise foncière ;
- Une description de la nature et du volume de l'activité, l'installation, l'ouvrage ou les travaux envisagés, de ses modalités d'exécution et de fonctionnement, des procédés mis en œuvre...
- Le classement des activités projetées dans les rubriques ICPE/IOTA ad hoc ;
- L'étude d'impact ou l'étude d'incidence (selon décision au cas par cas) ;
- Les moyens de suivi et de surveillance, les moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident ainsi que les conditions de remise en état du site après exploitation.
- Les impacts/dangers potentiels de l'activité, en mettant en face les mesures prises ou prévues en conséquence.

La rubrique 2712-2 n'étant pas dotée d'un arrêté ministériel spécifique de prescriptions générales, le dossier de demande d'exploiter s'inspirera de l'arrêté ministériel du 6 juin 2018 relatif aux installations relevant de la rubrique 2712-3 pour les bateaux de plaisance afin de prévoir les dispositions techniques adaptées à cette activité.

## 5. Bilan déchets prévisionnel

Les hydrocarbures/réservoirs des navires ont déjà été évacués pour 7 navires, par une société agréée, avant leur acheminement sur site. Les 2 autres navires restants seront dégazés sur site dans les règles de l'art.

Compte tenu de ces opérations, le bilan déchets prévisionnel suivant, pour l'installation projetée, peut-être envisagé :

Nature	Stockage sur site	Type de traitement	Tonnages total prévisionnels (10 navires)	Filières
Déchets d'amiante	1 conteneur ou contenant spécifique	Collecte et élimination par une entreprise spécialisée	9 m <sup>3</sup>	Prestataire agréé
Métaux (acier/Alu)	1 benne de 30 m <sup>3</sup>	Recyclage	625t	Filières locales (CUB, Métal Réunion...)
Déchets industriels banals ( Polyester, bois, plastiques, verre,...)	1 benne de 30 m <sup>3</sup>	Selon le cas : enfouissement ou recyclage	122,5 t	Enfouissement, filières locales agréées (AC2V,...)
Déchets dangereux (résidus de conduits, chiffons souillés, fluides frigorigènes, accumulateurs, hydrocarbures, huile)	Sur cuvette de rétention (à l'abri de la pluie) : 1 contenant adapté 1 cubitainer de 100l pour les liquides (à adapter selon la nature des déchets Pompage direct par prestataire agréé	Valorisation	2,5 t	Centre de collecte/ traitement (SUEZ) et Export en Métropole

## 6. Moyens de préventions des risques environnementaux

L'analyse des risques environnementaux, ci-dessous, révèle les points de vigilance particuliers qui font l'objet des dispositions de maîtrise envisagées :

Phase de démantèlement	Risques	Milieux impactés	Mesures minimum prévues
Découpe des tuyauteries et équipements	Pollution Déversement accidentel	Eaux/ sols	Espace de l'installation placée sous rétention spécifique reliée à un séparateur à hydrocarbures. Dégazage préalable réalisé sur 7 navires (reste 2 navires), Navire positionné sur une rétention Kit anti-pollution disponible Moyens de pompage et de stockage disponibles Personnel formé à l'intervention en cas de pollution
Découpe	Incendie	Air	Personnel formé à la lutte incendie Extincteurs en place Centre de formation lutte incendie/sécurité présent sur la parcelle voisine (Bâche eau présente sur site)
Stockage et utilisation d'oxygène et de butane	Incendie/Explosion	Air	Stockage du butane abrité en container Bouteilles de butanes et d'oxygène arrimées puis sanglées Dispositif auto extincteur disponible dans l'espace de stockage
Découpe à la pelle cisaille + opération de déchargement/chargement des bennes à déchets	Bruits/vibrations	Voisinage	Opération réalisée uniquement de jour. Stratégie de démantèlement respectée prévenant les chutes lourdes de pièces ou du bateau. Pas d'habitation à proximité.
Tout chantier	Paysager	Intégration paysagère	Evacuation en continu des déchets démantelés
Tout chantier	Gaz à effet de Serre	Air	Contrôle des engins et poids lourds. Site ventilé/embruns marins

## 7. Situation des Navires Sri Lankais

Situation au 20 février 2023

Date d'arrivée	NOM	Numéro	Réquisition	Lieu de stationnement	Déchéance propriété
06/10/2018	KEVIN PUTHA II	IMUL-A-0064 CBO	Pas d'arrêté	Zone aménagée	Demande faite le 08/01/2020
14/12/2018	WASANA	IMUL-A-0014 CBO	Arrêté 2582 du 14/12/2018	Zone aménagée	AP 131 du 12/08/2019
14/04/2019	Navire dit « B5 »	Pas de n°	Arrêté 633 du 13/04/2019	Slip way-zone de carénage	Entrave à l'exploitation Le procureur devait prononcer une destruction...
31/07/2022		IMUL-A-0413 CHW	Arrêté 2177 du 31/10/2022	Zone aménagée	
17/09/2022		IMUL-A-0242 GLE	Arrêté 1865 du 16/09/2022	Zone aménagée	
20/10/2022		IMUL-A-238 TLE	Arrêté 2130 du 20/10/2022	Zone aménagée	
24/12/2022		IMUL-A-0559 CHW	Arrêté 2668 du 24/12/2022	Zone aménagée	
14/01/2023		IMULA 0532 CHW	Arrêté 2023-127 du 13/01/2023	Zone aménagée	
08/02/2023		IMULA 0454 NBO	Arrêté 2023-322 du 08 02 2023	Zone aménagée	

**Nota :**

- Le navire ROSHNA (IMUL-A-0154 CBO) arrivé le 26/12/2018 a subi un sinistre total par incendie le 20/08/2019. Déchéance propriété prise par AP du 02/08/2019.
- Le navire JAY PRASANA (IMUL-A-735 CHW) arrivé le 05/02/2019 a fait l'objet d'un retour avec équipage Sri-Lankais il y a 3 ans.

## 7. Données biodiversité issues du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) du GPMDLR

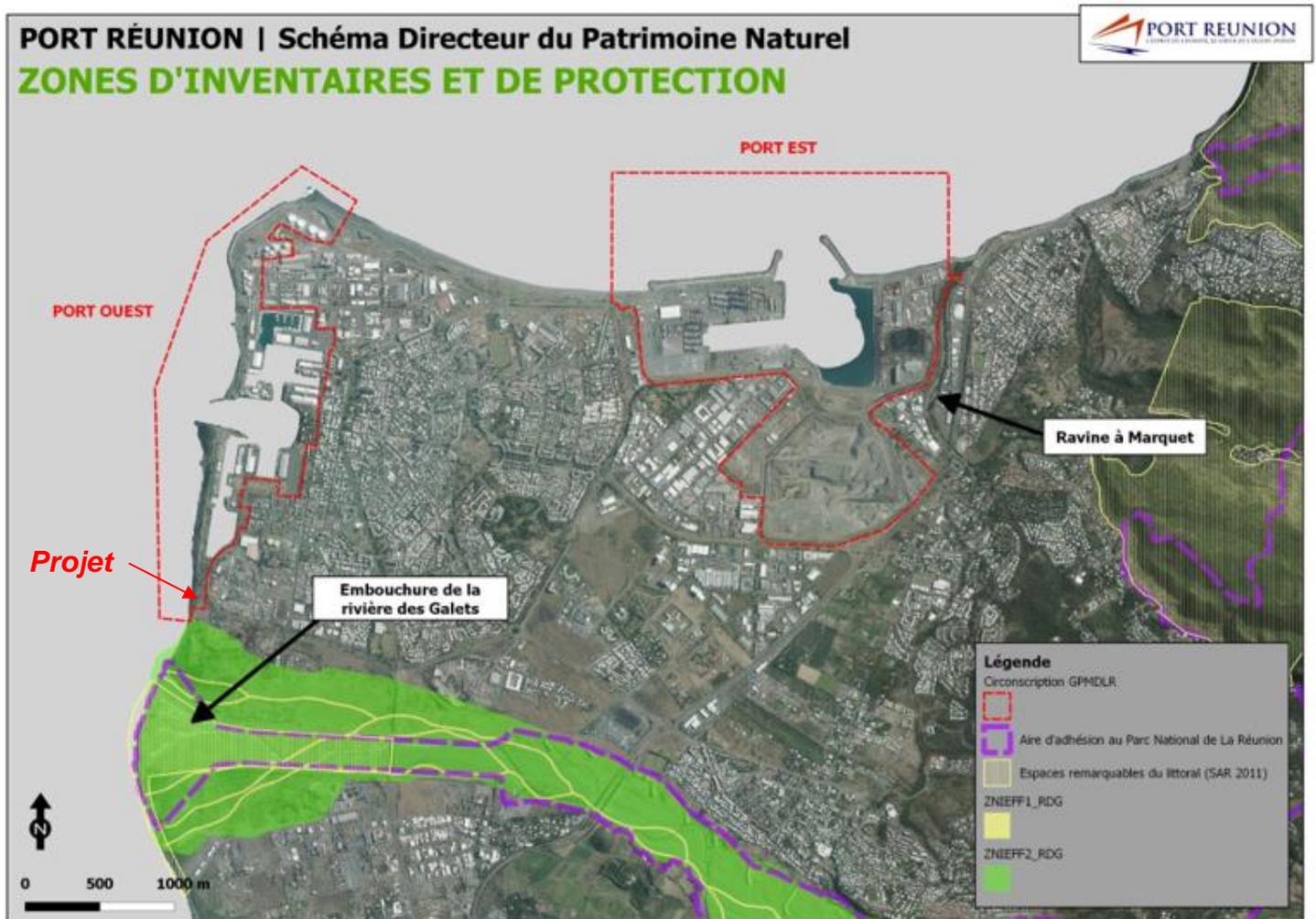
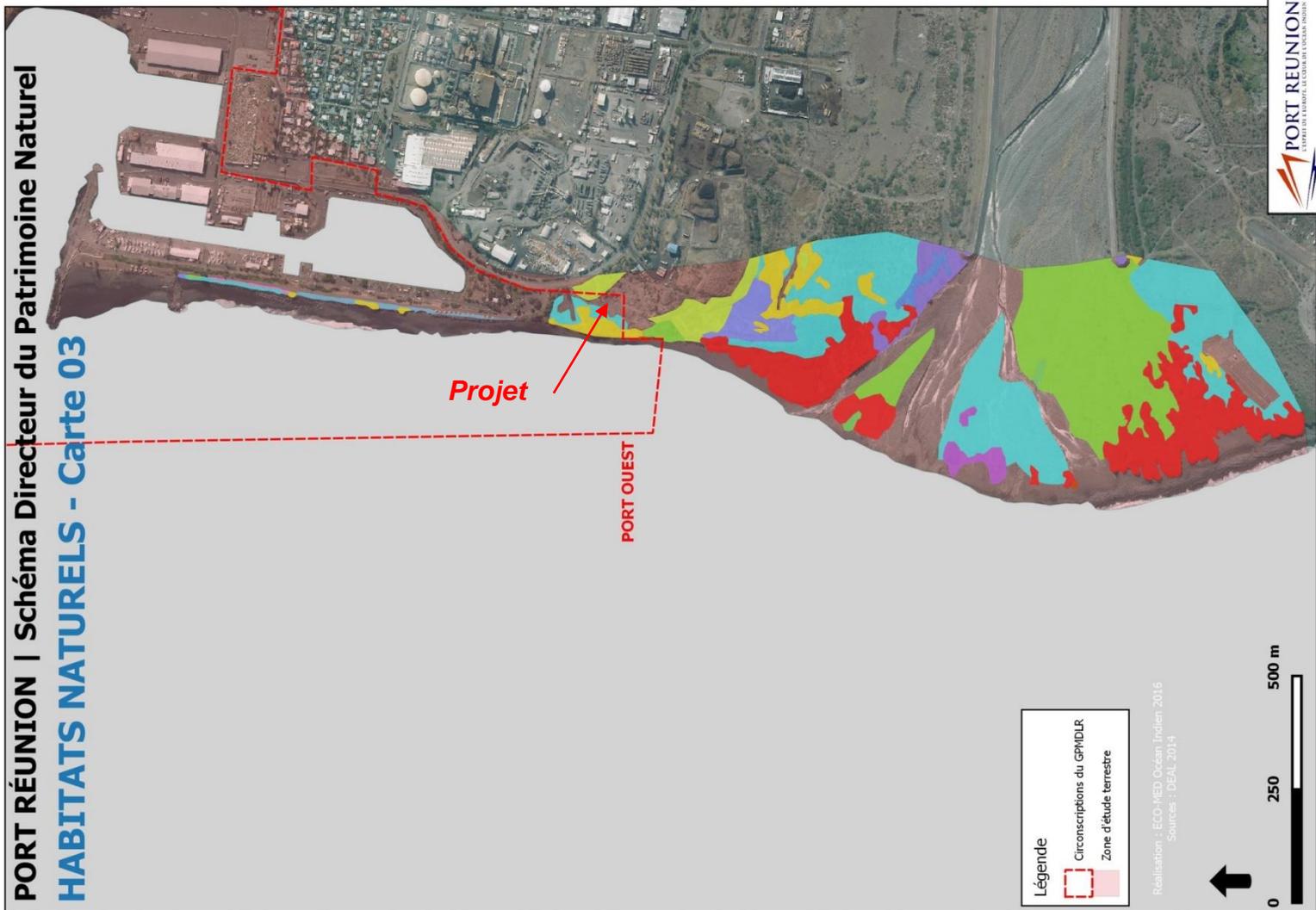
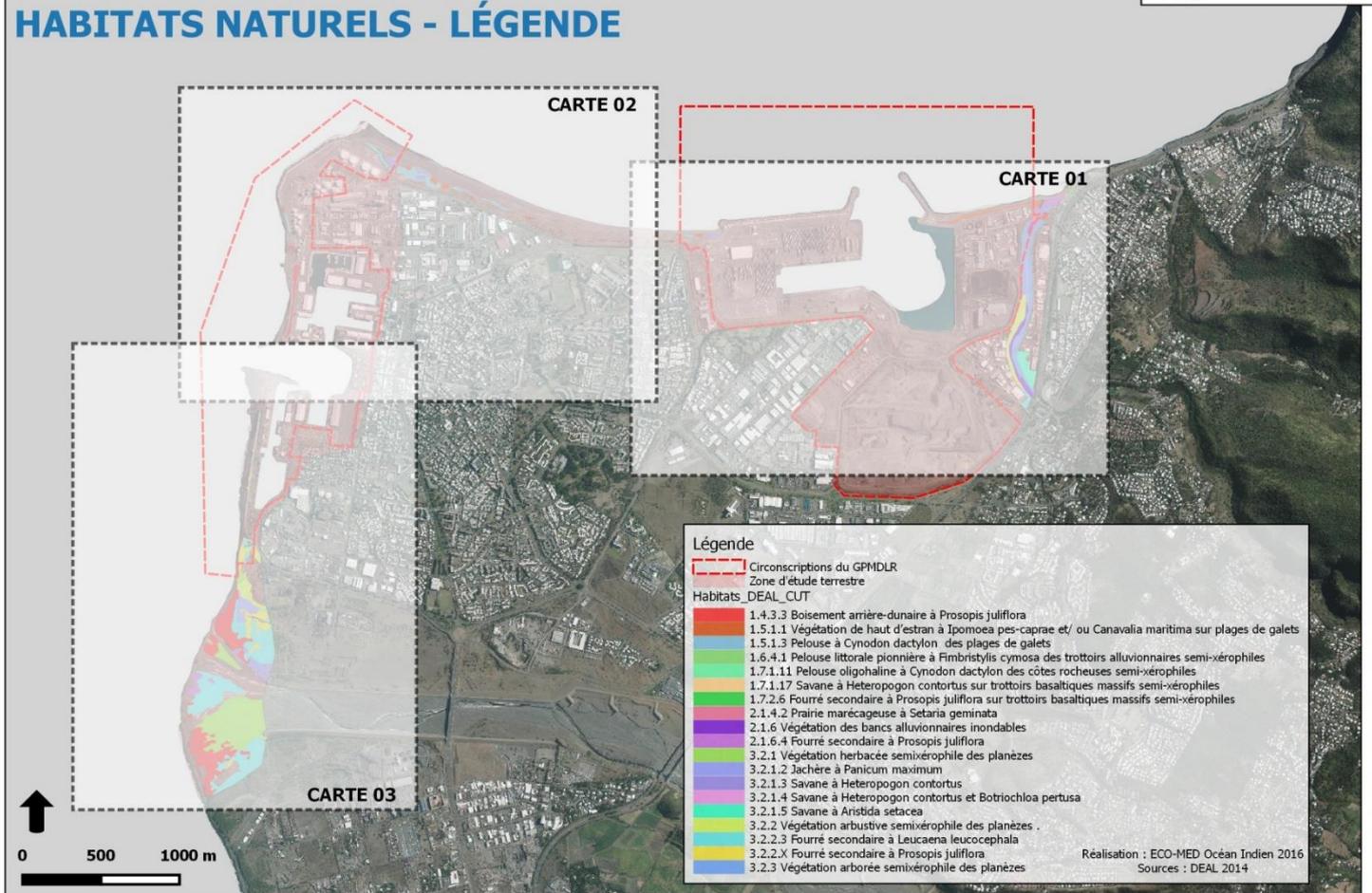
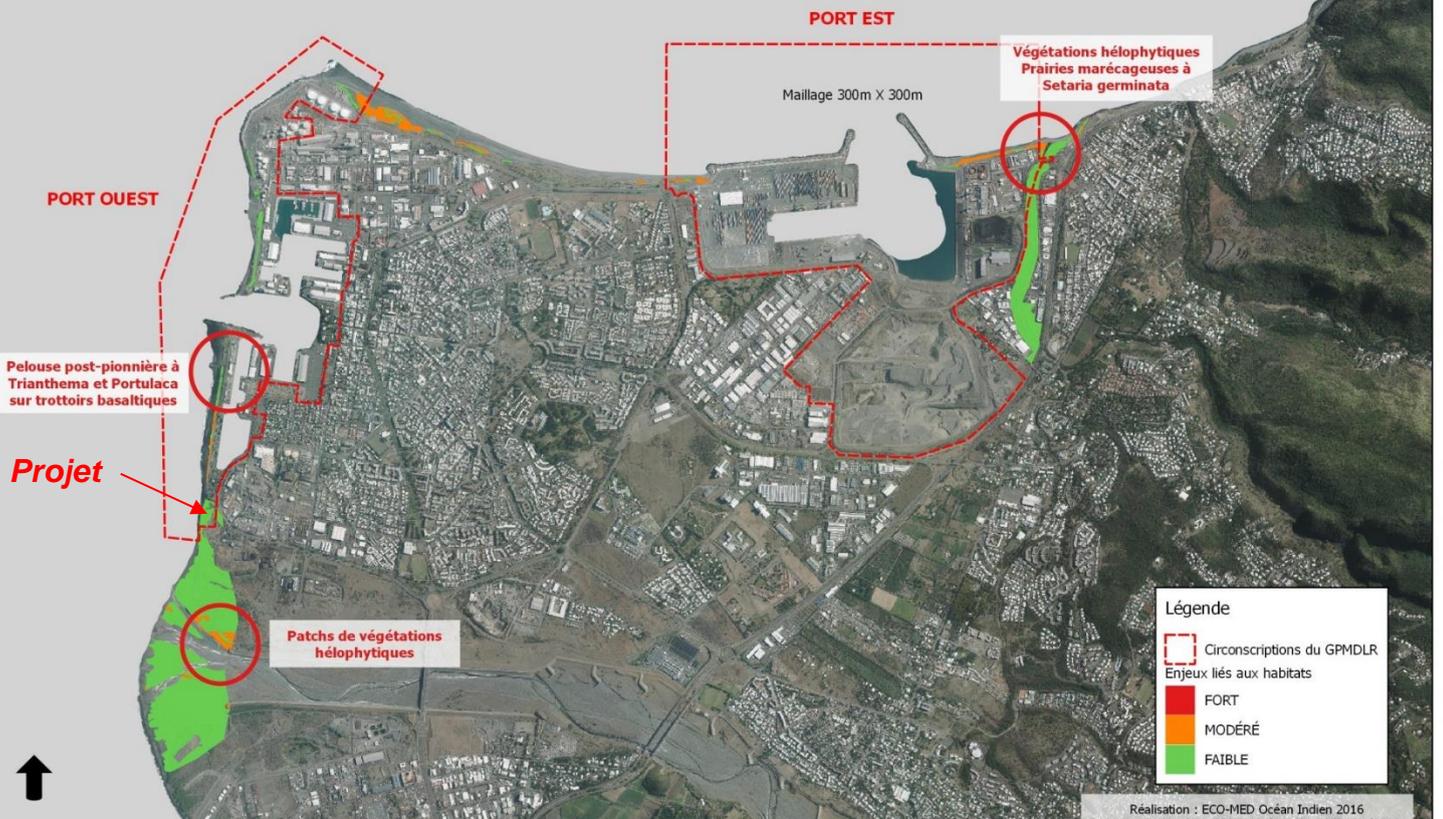


Figure 4. Zones d'inventaires et de protection



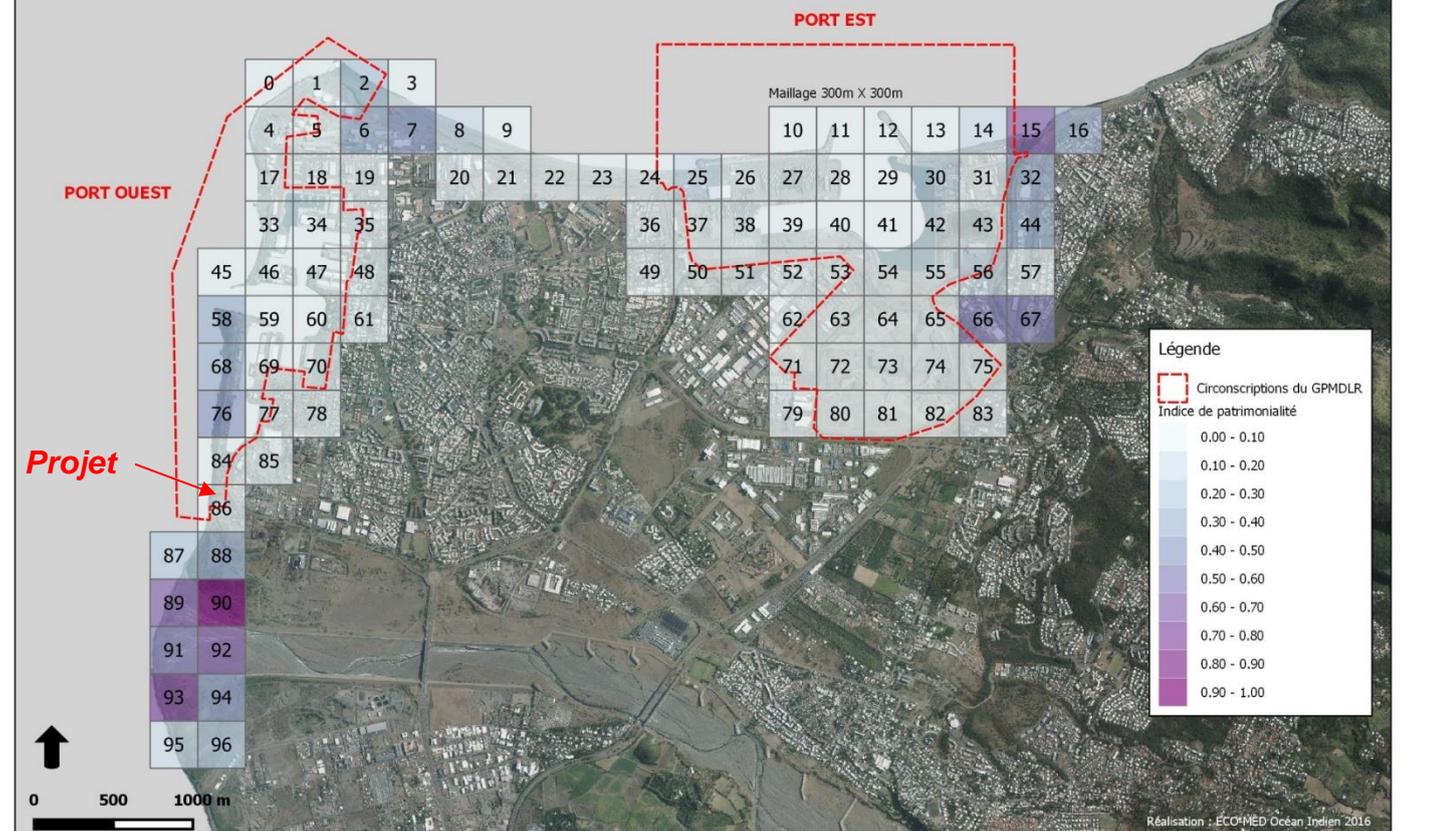
# PORT RÉUNION | Schéma Directeur du Patrimoine Naturel

## ENJEUX LIÉS AUX HABITATS



# PORT RÉUNION | Schéma Directeur du Patrimoine Naturel

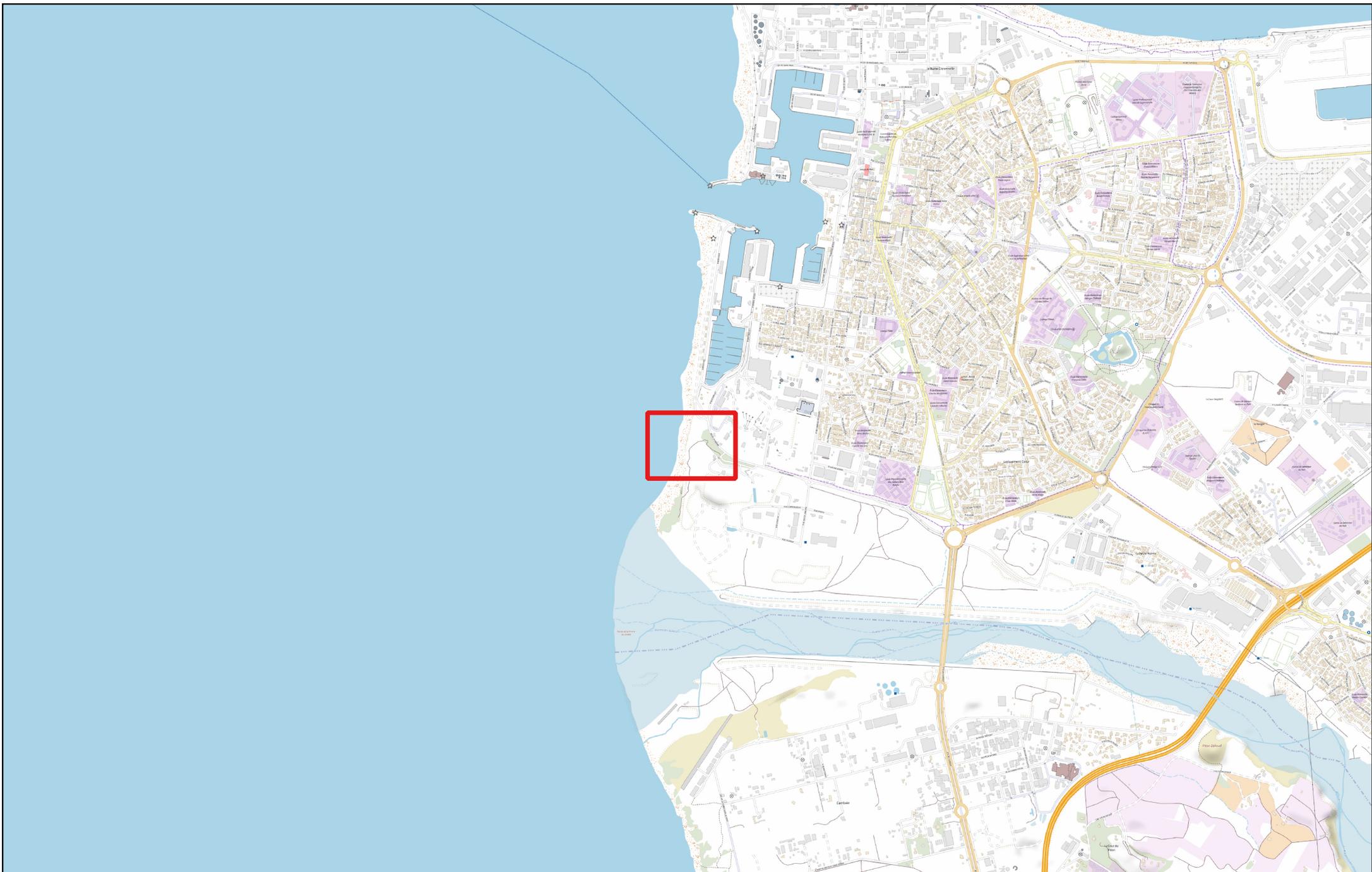
## SYNTHÈSE SUR LA PATRIMONIALITÉ





Vue Rapproché   
 Vue Lointaine 

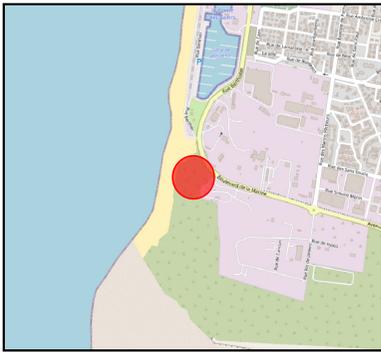




Le Port

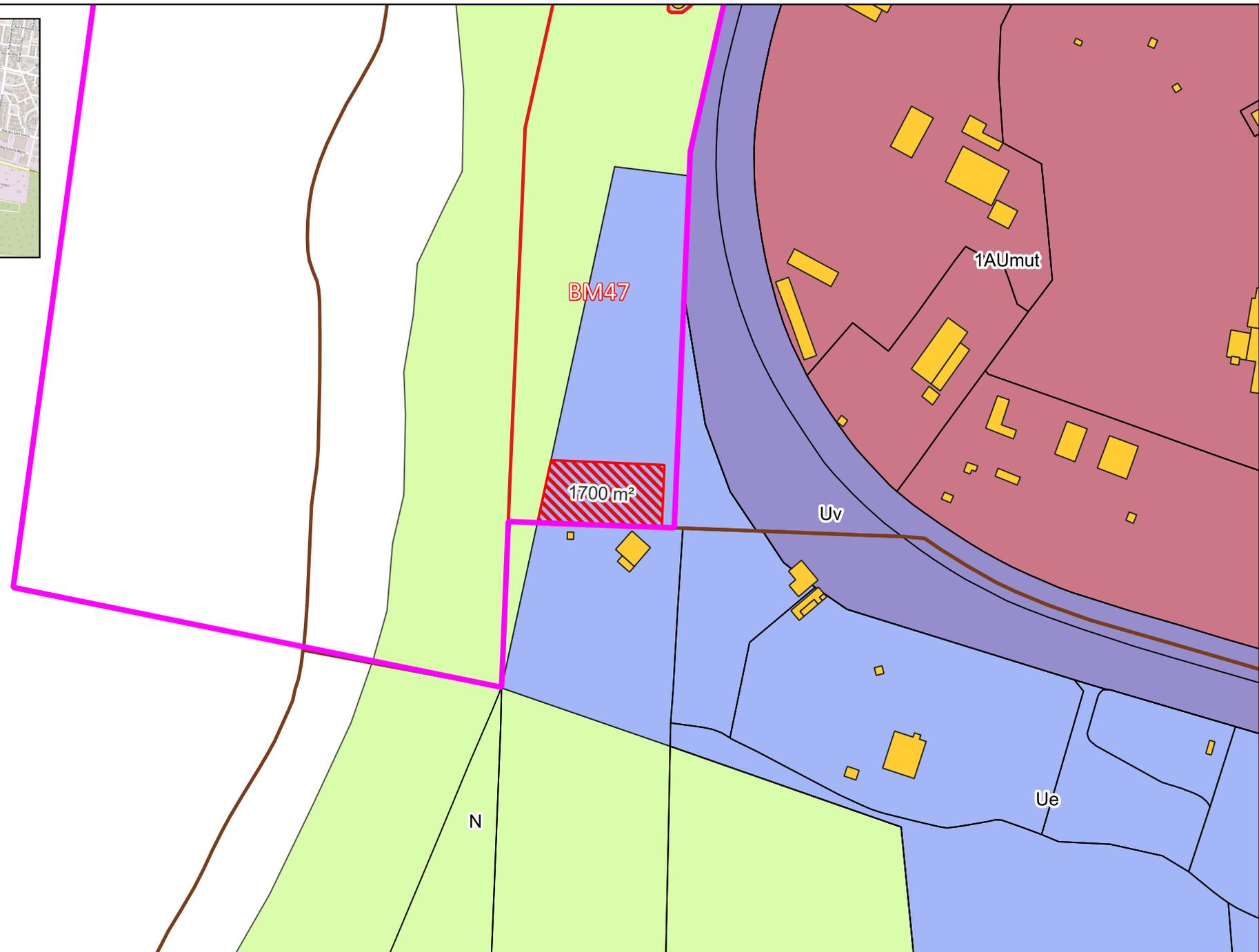
BM47

Saint-Paul



Zonage PLU

- 1AUmut
- N
- Ue
- Uppp
- Uv



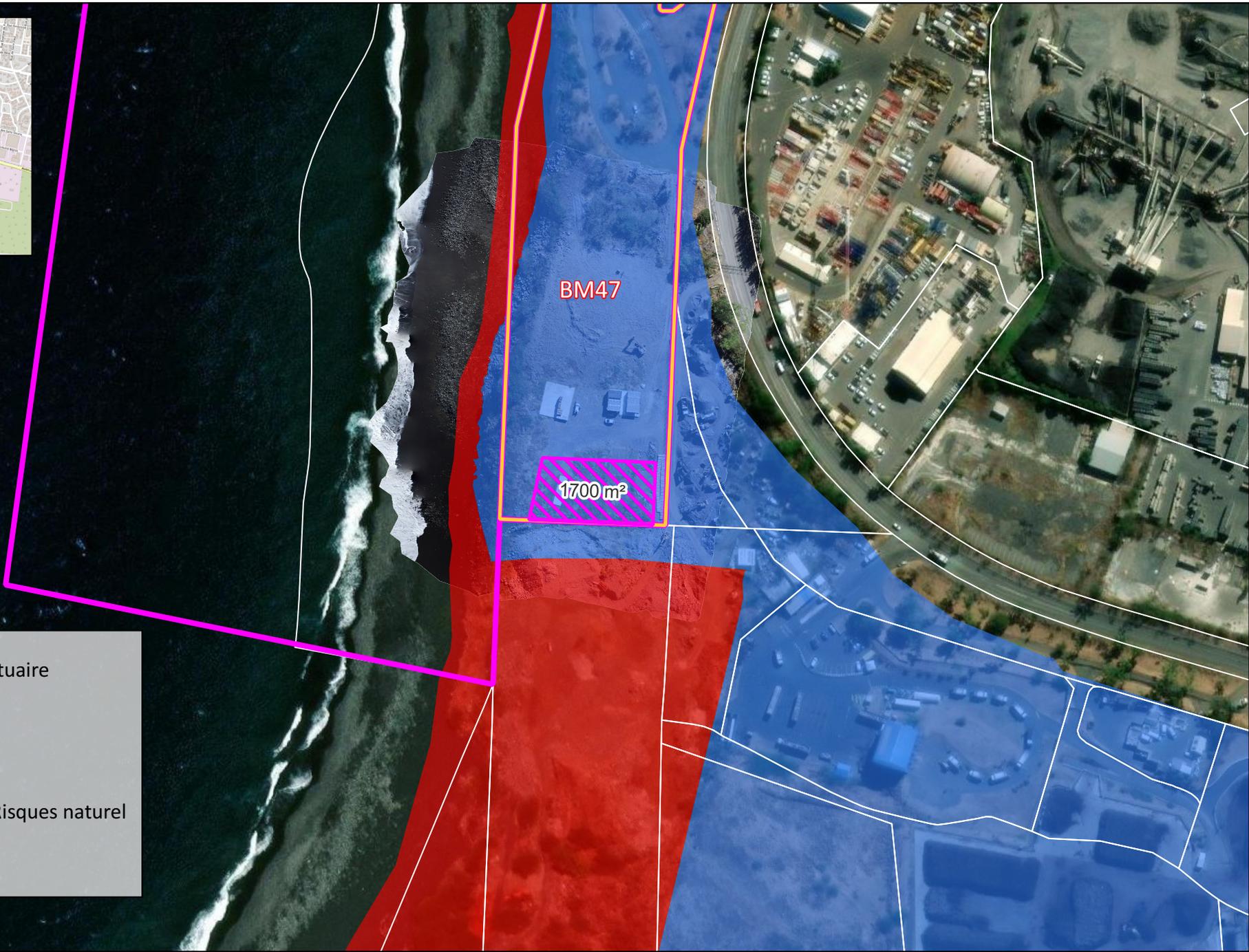


- Surface d'étude
- Parcelle projet
- Circonscription portuaire
- Cadastre

plan de Prévention des Risques Naturel

- R1
- R2
- B2
- B3
- rB2



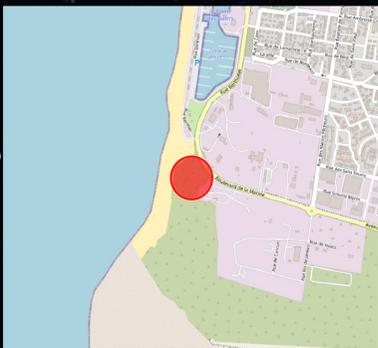


- Circonscription portuaire
- Parcelle projet
- Surface d'étude
- Cadastre

Plan de prévention des Risques naturel

- Interdiction
- Prescription





-  Projet
-  BM47
-  Circonscription portuaire
-  Cadastre

